

## Brocante du 20 Septembre 2025

Réponse avant le 13 Sept 2025

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal & Ville

Téléphone

Email @

N° carte d'identité

Délivrée par , le / /

Immatriculation du véhicule

Déclare sur l'honneur:

- De ne pas être commerçant(e),
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (article R321-9 du Code Pénal)
- De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

Les réservations et paiements se font par

appel ou sms **06 20 07 21 70** ou [vielibrearras@gmail.com](mailto:vielibrearras@gmail.com)

Règlement par espèces ou par chèque à l'ordre de Vie Libre Arras  
à joindre si possible avec ce bulletin.

Ou règlement le lundi de 17h30 à 19h30 Bureau 36 Maison Des Sociétés  
16 rue Aristide Briand 62000 Arras

Je réserve        mètres  
Fait à        , le        /        /

Signature

# Brocante du 20 Septembre 2025

Réponse avant le 13 Sept 2025

## REGLEMENT

Feuillet 1 à retourner complété

**par email ou à déposer le lundi de 17h30 à 19h30 Maison des Sociétés r Aristide Briand  
62000 Arras**

### **Article 2 - Jour & heures de la brocante**

Le samedi 16 septembre 2023 de 13 heures à 19 heures

### ~~**Article 3 - Produits dont la vente est interdite**~~

~~Liste des produits interdits à la vente ici~~

### **Article 4 - Accessibilité à la brocante**

A partir de midi vous serez accueillis sur le site afin d'être opérationnels à 13h

### **Article 5 - Conditions d'attribution des emplacements**

Les emplacements prédéfinis seront attribués à l'arrivée

Les véhicules ne restent pas aux stands

### **Article 6 - Prix et modalités de paiement**

1 euro le mètre

### **Article 8 - Conditions d'occupation et de libération des emplacements**

Libération et nettoyage des emplacements à la fin par chaque exposant pour son emplacement. Chacun se charge de débarrasser ses détritrus ou invendus

---